

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 19 novembre 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 14 et 15 novembre 2019

2019 DU 212 Dénomination promenade Alain Devaquet (11e).

Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le plan annexé à l'exposé des motifs de la présente délibération ;

Vu le projet de délibération en date du 29 octobre 2019, par lequel Mme la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination « promenade Alain Devaquet » au terre-plein central du boulevard Richard Lenoir entre la rue Jean-Pierre Timbaud et la rue Oberkampf (11e) ;

Vu l'avis du Conseil du 11e arrondissement en date du 4 novembre 2019 ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : La dénomination « promenade Alain Devaquet » est attribuée au terre-plein central du boulevard Richard Lenoir, commençant rue Oberkampf et finissant rue Jean-Pierre Timbaud (11e).

Article 2 : Il est dérogé à la délibération du Conseil Municipal en date du 23 décembre 1932, modifiée par la délibération du 9 décembre 1938, portant nouvelle réglementation relative à la dénomination des voies de Paris.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO